



Centre
Hospitalier
d'Auch
EN GASCOGNE

Soigner & prendre Soins

CENTRE HOSPITALIER D'AUCH

Allée Marie Clarac, BP 80382, 32008 AUCH cedex
Direction des Ressources Humaines - Service formation

Tél : 05 62 61 31 06- Web : www.ch-auch.fr

Mail : formation@ch-auch.fr

Organisme de formation certifié QUALIOPI

N° déclaration activité : 73 32 00 511 32 – OGDPC : 01933

Siret : 26320004000016

MANAGEMENT DE LA QUALITE DU CIRCUIT DES DISPOSITIFS MEDICAUX IMPLANTABLES

Public concerné :

Bloc opératoire

Cardiologie

Chirurgie

Prérequis :

IDE, AS, PH, secrétaires, PPH référents

Accessibilité

Personne en situation d'handicap, nous contacter

Durée : 3h30

Horaire: 9h à 12h 30

Lieu : CH AUCH

Nombre maxi de participants : 20

Date : 9 novembre 2023

Tarif CHA : sans objet

Tarif extérieur :

100€/jour /personne

Modalités déroulement : présentiel

Type de stage : Inter-établissement,
ouvert aux professions libérales

DPC : Non

Modalités et délais d'accès : suivant
calendrier, nous contacter si déploiement
dans votre structure en intra

Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Maitriser les aspects technico réglementaires des DMI
- Maitriser la gestion des risques inhérents à l'utilisation des DMI
- Garantir le bon usage des DMI

Programme

- Définition des différents types de DMI (à usage unique, réutilisables, implantables).
- Réglementation (traçabilité / MV).
- Circuit théorique des DMI au bloc opératoire.
- Place des différents acteurs dans le circuit des DMI

Intervenants :

Madame docteur BOUNY

Contact pédagogique

E.BOUNY@ch-auch.fr

Indicateur de résultat

Depuis 2022 9 agents formés

100% sont très satisfaits

Renseignement et inscription

Pour les agents du CHA :

✉ formation@ch-auch.fr

SIAMES Chantal

☎ 05 62 61 31 23

CLEMENTE Stéphanie

☎ 05 62 61 36 60

DUHAR Brigitte

☎ 05 62 61 48 58

*Règlement Intérieur disponible sur
le site Web du CH AUCH :
www.ch-auch.fr*

Méthodes, moyens et supports pédagogiques

La formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques interactives et comprend une alternance d'apports de connaissances avec un enseignement magistral et un enseignement pratique par des ateliers procéduraux, un passage en laboratoire de simulation avec poste de régulation et des exercices d'analyse de pratique à partir des situations professionnelles simulées.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

Cette formation fait l'objet d'une évaluation des connaissances et/ou des pratiques avant la formation (pré-test) et à l'issue de la formation sur la satisfaction des formés concernant l'atteinte des objectifs, sur les connaissances acquises et l'amélioration des pratiques (post-test).

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation individuelle de formation précisant les compétences acquises ainsi qu'un certificat de formation.